

Terminologie en études
supérieures en France:
Quelques clés

Terminología en estudios
superiores en Francia:
algunas pautas

**Presentación de la
Comisión de Idioma Francés:**

**Cristina N. López de Gérez
Ana María Fernández
Nora María Beatriz Bianco
Ana Kohon de Pasik
Marta Gómez de Delavallée**

Il existe en France quatre niveaux éducatifs de base: l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et le lycée. Ces deux dernières institutions correspondent à notre école secondaire, le collège pour des élèves âgés entre 11 et 15 ans et le lycée pour des adolescents âgés de 15 à 18 ans.

À la sortie du lycée et après avoir satisfait les épreuves correspondant au baccalauréat (communément dénommé Bac) on peut suivre des études supérieures : des formations courtes, des formations longues ou celles en alternance.

Les formations courtes

Pour avoir un diplôme dans une formation courte il faut faire deux années d'études après le baccalauréat. On peut suivre bien le D.U.T. ou le B.T.S.

a- Le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) est une formation professionnelle, assuré dans 24 spécialités : 15 relevant le secteur de la production (ex.: génie mécanique) et 9 relevant le secteur des services (ex.: information – communication). On peut suivre ces formations dans des instituts rattachés aux Universités.

b- Le Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S.) se prépare dans un lycée. Cette formation est accessible après le baccalauréat ou équivalent et elle est accompagnée d'un ou de plusieurs stages en entreprise. Il y a 145 formations BTS dont les plus consultées sont : Commerce International, Informatique, et Banque.

Les formations longues

On peut les suivre dans deux types d'établissements : les Universités ou les Écoles Spécialisées.

Dans le cadre d'une harmonisation de l'enseignement supérieur européen, le cursus universitaire français s'organise maintenant autour de trois diplômes : **la Licence, le Master et le Doctorat.**

Avant la réforme éducative, il y avait de différents diplômes tels que le DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales), la Maîtrise, le DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées), le DEA, (Diplôme d'Études Approfondies), la Licence et le Doctorat.

La nouvelle organisation, appelée **L.M.D («Licence-Master-Doctorat» ou «3-5-8»)**, permet d'augmenter la mobilité des étudiants européens, entre disciplines et entre formations professionnelles. Cette modalité favorise l'insertion professionnelle à l'étranger.

La Licence se prépare en trois ans après le baccalauréat (**Bac+3**) à l'Université. Elle existe dans la quasi-totalité des disciplines et des secteurs d'activités. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou E.C.T.S. (European Credit Transfert System), communs à de nombreux pays européens. Après la Licence, on obtient un total de 180 crédits. La Licence est divisée en deux filières : **la licence de formation générale et la licence professionnelle**. Cette dernière est mise en place en partenariat avec les entreprises et elle a été conçue pour permettre l'insertion professionnelle des jeunes. Elle comprend 12 à 16 semaines de stage en entreprise (par exemple : Commerce, Hôtellerie et Tourisme).

À l'issue de la Licence ou de la Licence Professionnelle, les étudiants peuvent préparer un **Master à finalité Recherche** qui permet de suivre ensuite un Doctorat ou un **Master Professionnel** avec une entrée immédiate sur le marché du travail. Le Master remplace les DEA (Diplômes d'Etudes Approfondies) et les DESS (Diplômes d'Etudes Supérieures Spécialisées). Le diplôme Master (bac+5) est obtenu 6 semestres après la licence et affecté de 120 crédits.

En France le **Doctorat** est le plus élevé des grades universitaires. Il se prépare en trois ans après un Master et correspond à un niveau **bac + 8**. Celui-ci peut être délivré au nom de l'État, par les Universités ou par d'autres établissements d'enseignement supérieur habilités à cet effet. Le Doctorat est conféré, en principe, après trois années de recherche postérieures à l'obtention du grade de Master et à la suite de la soutenance d'une thèse portant sur la réalisation de travaux scientifiques originaux.

La préparation du **Doctorat** constitue le troisième cycle de l'enseignement supérieur. C'est le grade universitaire généralement nécessaire pour devenir maître de conférences ou chercheur dans un établissement public.

D'un autre côté on compte en France sur quatre doctorats d'exercice, intitulés «**Diplôme d'État de Docteur**», en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Médecine Vétérinaire. L'accès à ces études est possible après un concours.

Les Grandes Écoles

Les **Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (C.P.G.E.)** situées dans les lycées, sont accessibles avec un baccalauréat ou un niveau équivalent, après acceptation du dossier par le chef d'établissement.

Sous l'appellation «Grandes Écoles» sont regroupées les écoles d'ingénieurs, les écoles normales supérieures (**E.N.S.**), les écoles de commerce et les écoles vétérinaires. Elles se caractérisent par le niveau élevé de leur diplôme (le plus souvent **bac + 5**) et par une forte sélection à l'entrée.

Les formations en alternance

L'**alternance** consiste à préparer un diplôme en alternant des périodes de formation théorique dans une École ou à l'Université, et des formations pratiques dans une entreprise. Cette formation est en progression constante dans l'enseignement supérieur. Des dizaines d'Universités et de Grandes Écoles proposent en effet la possibilité d'acquérir un diplôme d'Ingénieur ou un Master par la voie de l'alternance. L'étudiant obtient une rémunération pendant l'apprentissage et cette rémunération évolue au cours de la formation.

À propos des notes et des mentions

Il est largement connu qu'en France les notes sont sur vingt, alors 20/20 correspondrait à 10 en Argentine, 16/20 : 8, et successivement 14 serait 7 et 12 serait 6.

En général les diplômes ont des mentions : *Très bien* correspondrait à **EXCELENTE**; *Bien* à **MUY BUENO**; *Assez bien* à **BUENO** et *Passable* est **APROBADO**.

Comme il a été mentionné, les Crédits nommés ECTS (European Credit Transfer System) permettent d'augmenter la mobilité des étudiants européens, entre disciplines et entre formations professionnelles.

Enfin, ci-dessous quelques liens d'intérêt :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE: Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la recherche

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20122/formations-et-diplomes.html>

MINISTÈRE D'ÉDUCATION NATIONALE (Francia)

www.education.gouv.fr

<http://www.education.gouv.fr/pid12/outils-de-documentation-d-information.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid50125/le-moteur-recherche-education.html>

MINISTERIO DE EDUCACIÓN DE LA ARGENTINA

<http://www.me.gov.ar>

EUROPASS GLOSSARY

<http://europass.cedefop.europa.eu/Glossary>

<http://www.education.gouv.fr/pid95/sigles.html>